

Caen, terminal de conteneurs

Navette Elle mesurera 90 mètres de long, 15 de large et 5 de haut. En comparaison, un ferry moyen mesure 160 mètres de long, et 23 mètres de large.

Enquête publique Les habitants peuvent donner leur avis en consultant le dossier dans les mairies de Caen, Colombelles, Mondeville et Hérouville jusqu'au 16 décembre.

30 000 La création du terminal coûterait 4 millions d'euros. Prévu pour ouvrir à l'automne 2012, il pourrait accueillir jusqu'à 30 000 conteneurs par an.

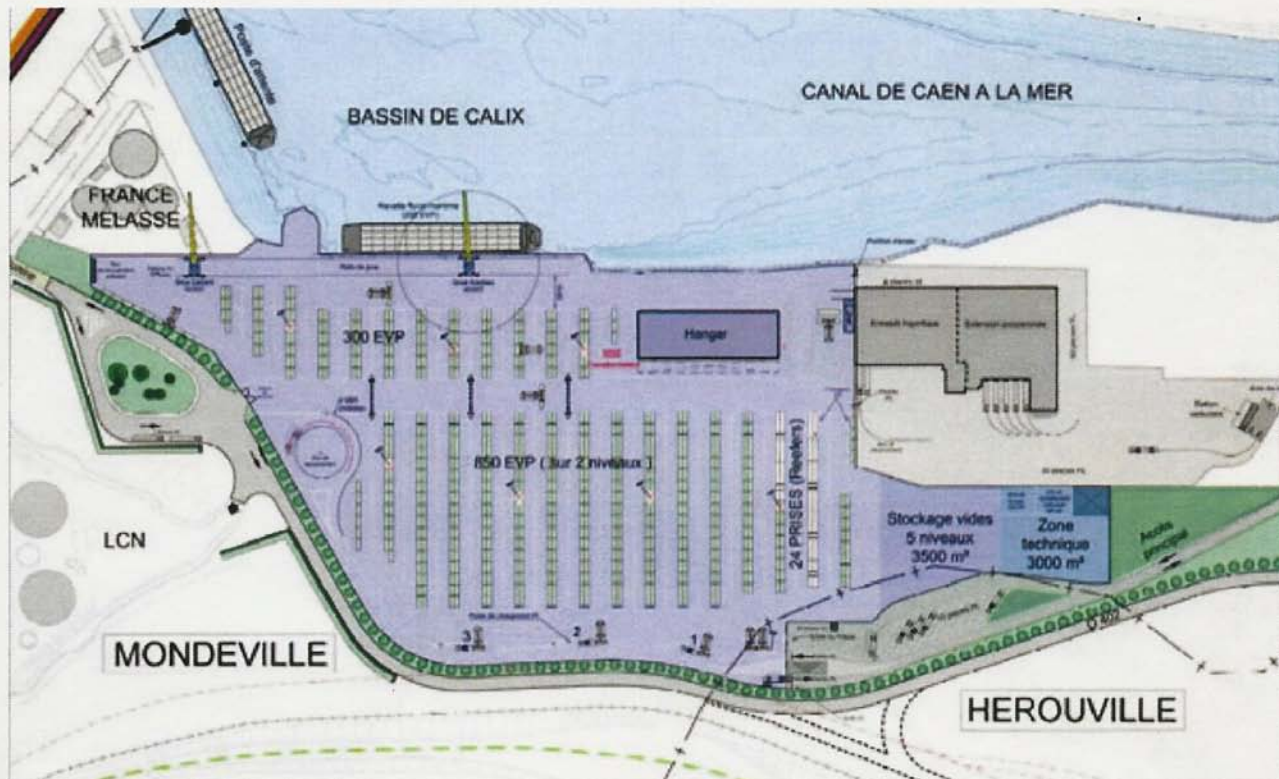
Le lieu Situé dans un environnement industriel au bord du canal de l'Orne, en grande partie sur la commune de Mondeville, le quai de Calix est à 2 km du centre-ville.

Tandis que le terminal ferry de Ouistreham est en phase d'extension pour répondre à la hausse de son trafic, un autre projet portuaire d'envergure avancée discrètement. Il s'agit de mettre en place l'an prochain une navette maritime permettant de débarquer directement à Caen les conteneurs en transit au Havre qui sont destinés à son agglomération ou à être livrés dans un rayon de 150 kilomètres autour de la capitale régionale. Pour ce faire, Ports Normands Associés (PNA), syndicat mixte réunissant les conseils généraux de la Manche et du Calvados avec le Conseil régional, veut transformer le quai de Calix en terminal conteneurs. Une enquête publique a été lancée.

"Le site le plus adapté"

Le quai de Calix est situé au bord du canal de Caen à la mer et en grande partie sur le territoire de Mondeville. Disposant de grandes superficies disponibles au cœur de l'agglomération, il semble le mieux adapté pour accueillir la future plateforme. A raison de trois rotations hebdomadaires de navires offrant une capacité de 200 conteneurs, le terminal pourrait en accueillir jusqu'à 30 000 par an.

La demande ne devrait pas faire défaut, selon Jean-Michel Sévin, directeur général de Ports Normands Associés (PNA), propriétaire du port de Caen. "L'étude que nous



■ Le quai de Calix mesure 140 mètres de long. Sept hectares permettront de stocker 1 150 conteneurs pleins, tandis que 3 500 m² seront destinés aux conteneurs vides. La route existante qui le dessert (au bas de l'image) sera déplacée et un aménagement paysager viendra habiller la zone.

avons commandée estime à 50 000 conteneurs par an le besoin des entreprises de l'agglomération." Parmi les principales intéressées figurent les hypermarchés, les grandes enseignes de matériel sportif, d'ameublement ou d'automobile. La navette remplacera l'équivalent de 25 000 poids-lourds transitant chaque année entre Le Havre et Caen. Des pers-

pectives qui réjouissent les élus régionaux d'Europe-Ecologie-Les Verts, dont leur leader Mickaël Marie, "compte-tenu des fortes potentialités économiques, et de cette importante réduction du trafic routier." L'initiative est également soutenue par le maire de Caen et la municipalité de Mondeville, qui souhaite toutefois que la desserte du site soit amé-

liorée.

Mais la municipalité d'Hérouville a, quant à elle, émis un avis défavorable, jugeant le lieu d'implantation "irrecevable". C'est aussi l'avis des riverains du site qui dénoncent "un chantier en fonctionnement jour et nuit, avec de grosses nuisances sonores, lumineuses et aquatiques. L'activité nautique du canal sera perturbée."

Réunis au sein d'un collectif, ils déplorent par la voix de Philippe Lory, un "défaut d'information, ayant pris connaissance du projet jeudi 17 novembre, alors que l'enquête publique était déjà lancée. Il n'y a aucun affichage public sur place".

PNA tempère en prévoyant un "maximum de six mouvements par semaine, en majorité de nuit. Le viaduc

de Calix, juste à côté, devrait être plus bruyant que le terminal, sauf entre 2h et 4h : nous couperons donc l'activité de ce dernier pendant ces deux heures".

Il incombe désormais au préfet du Calvados, Didier Lallemand, de rendre sa décision, après avoir recueilli l'avis du commissaire-enquêteur.

L.S. Jacquelin-Blanc